

COMMISSION FOOT EVEIL

Réunion du 08 janvier 2026

Procès-Verbal n°02

Présents :

Président : M. MAGNAN Laurent

Secrétaire : M. LAROCHE Pierre

CTD DAP : M. POINCET Arthur

Responsables de secteurs : MM. CAILLE Thomas, DESMIER Jean-Michel, MOYNNERAUX Stéphane.

Excusés : MM. BERTAUD Jean-Luc, GAUVIN Francis, GEFFARD Pascal, LERAY Léo, RAMBAUD Alexandre.

La commission foot éveil représentée par Arthur POINCET, CTD DAP, présente plusieurs modifications chez les U7 et les U9 :

1. Bilan mi-saison 2025/2026

Chaque responsable de secteurs fait un bilan de la 1^{ère} phase.

De bons retours dans l'ensemble pour la nouvelle sectorisation. Quelques problèmes rencontrés avec des clubs qui ne veulent pas ou peu se déplacer. Globalement tout se passe bien.

Plateaux observés par la commission d'éveil.

Jeux d'éveil en partis effectués :

- Rappel : **Mise en place systématiquement des jeux**

Nivelage des rencontres à voir.

Plateaux de Noël :

- 22 plateaux sur l'ensemble du territoire



2. Fiches bilan

Synthèse du retour des fiches bilan :

- 74 % en U6/U7
- 80 % en U8/U9

Rappel : le district a des obligations fédérales avec retour sur notre foot d'animation (bilan).

Nous demandons aux clubs d'être beaucoup plus vigilants sur le retour des fiches bilans de plateaux. Sur la phase 2, nous devons être à 100%. Tout club n'ayant pas renvoyé la fiche bilan du plateau sera amendable.

Chaque responsable de secteur fera un point lors des réunions des calendriers de la phase 2.

Secteurs	U7	U9
Nord	67 % (8 sur 12)	67 % (20 sur 30)
Centre	75 % (9 sur 12)	67 % (12 sur 18)
Centre-Ouest	86 % (6 sur 7)	100 % (20 sur 20)
Sud-Ouest	63 % (5 sur 8)	84 % (16 sur 19)
Sud-Est	87 % (7 sur 8)	86 % (19 sur 22)
TOTAUX →	74 % (35 sur 47)	80 % (87 sur 109)

Rappel : Moyenne 2024/2025 = 55%

Items	U7	U9
Jeu d'éveil effectué	62 %	76 %
Terrains double-couleur	67 %	/
Relance protégée appliquée	100 %	98 %
Buts à filets (mini, 1 terrain)	54 %	60 %
Parents hors des terrains	85 %	88 %



3. Jeu de tête

Instructions de la FFF parues en décembre sur le jeu de tête.

Livret numérique disponible.

Le jeu de tête chez les U7 et les U9 est désormais INTERDIT en séance comme en plateau.

Tolérance du jeu de tête à partir des U10 uniquement lors des rencontres : aucune séance dédiée à l'entraînement jusqu'aux U17 inclus (possibilité de consacrer 15 minutes sur une séance maximum).



4. Réunion RTJ à Parthenay

Lors de la réunion RTJ, un travail en équipe a été fait sur chaque catégorie de jeunes (u7-u9 / u10-u11 / u12-u13 / u14-u15 / et U7F-U15F).



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 3
sur 3

Constat pour les U7-U9 sur :

- Organisation
- Encadrement – diplômes
- Arbitrage
- Incivilité
 - Pour chaque constat, il a été défini :
 - AXE FORT
 - AXE D'AMELIORATION
 - IDEE DE DEVELOPPEMENT

Ces axes vont permettre d'améliorer l'organisation des futurs plateaux et de définir de nouvelles orientations.

5. Diverses dates

Reprise des plateaux le 24 janvier 2026 = « *plateau galette des rois* ».

Calendrier général mis à disposition par les référents de secteur.

Début des plateaux passerelles pour les U9 à 8 (uniquement U9G et U10F, pas de U8) le samedi 18 avril 2026 :

- Gérés par le district.
- Inscription obligatoire auprès du district (un mail va être envoyé).
- Possibilité d'entente entre club.
- Proposition de niveling si possible.

JND 2026 le 13 juin 2026 à THOUARS – inscription (google form) - date limite d'inscription 26 avril 2026.

- Réunion préparatoire le 12 mars 2026 à Thouars.

6. Constat

Les clubs organisent régulièrement des « *tournois* » pour les débutants en fin de saison.

Or, cette appellation ne peut pas être donnée pour des activités avec les catégories U6 à U9 puisqu'elle induit une notion de classement qui ne correspond pas à l'esprit du football d'éveil.

Rappels :

- L'appellation « *tournoi* » est interdite
- Aucun match de classement ou de finale ne sera accepté dans le règlement
- Les récompenses doivent être identiques pour tous les enfants

Tout club qui organise un rassemblement (quelle que soit la catégorie) doit en faire la déclaration au District en y joignant le règlement sportif.

Fin de réunion.

Le Président
Laurent MAGNAN

(Signature)

Le Secrétaire
Pierre LAROCHE

(Signature)